

Les Nouvelles de Taupont



***Informations Trimestrielles N°50
Septembre-Octobre-Novembre 2018***



BONNE RENTRÉE A TOUTES ET TOUS

SOMMAIRE

Dossier du trimestre

Vie municipale

Vie associative/Infos pratiques

Environnement

État Civil

Animations et fêtes



TAUPONT

le Samedi 8 Septembre de 9H30 à 13H

- **Démonstrations**
- **Diaporama des Assos**
- **Buvette tenue par les AJT**

Rendez-vous à la salle des fêtes !!!

Pour tout
renseignement :

Philippe MAHIAS Adjoint à la
mairie de TAUPONT :

02 97 93 54 17



Bernard GAUTIER,
Association du GACT :

06 70 13 37 90



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le forum des associations se déroulera **le 2^{ème} samedi de septembre**.
C'est l'occasion :

- **Pour les associations** : de se faire connaître, de promouvoir leur activité, d'accueillir de nouveaux adhérents et d'échanger leur expérience.
- **Pour les visiteurs** : de découvrir ou redécouvrir la diversité et la vitalité du tissu associatif, d'en profiter pour inscrire petits et grands à de nouvelles activités.



REPAS DU CCAS

Le dimanche 21 octobre 2018

Sont invités tous les Taupontais(es) de 72 ans et plus.

Une invitation sera envoyée à toutes les personnes concernées avec un coupon d'inscription à retourner impérativement à la mairie.



CEREMONIE DU 8 MAI

En ce 73^{ème} anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale, les taupontais ont rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont permis la Libération et la Victoire. Après la levée des couleurs, le dépôt des gerbes et les discours du Président la Section UNC et de Monsieur le Maire au monument aux morts, la célébration du souvenir s'est achevée, par une remise d'insigne de portedrapeau. Chaque enfant du conseil municipal des jeunes a déposé une rose.

Un pot de l'amitié offert par la Municipalité clôturait cette cérémonie.



RIV Votre Réseau Intercommunal de Voyage

Un nouveau réseau de bus sera en service dès le 1^{er} septembre 2018 à titre expérimental. Le circuit dessert plusieurs communes du territoire (Ploërmel, Taupont, Mauron ect...) sur une plage horaire allant de 6h00 à 20h00, tous les jours de la semaine. Avec un tarif attractif et unique d'1 € ; le paiement s'effectuera à la montée du bus. Sur Taupont 2 arrêts sont prévus : avenue du Porhoët et Les Belles Rives. Les plaquettes sur les horaires sont disponibles en mairie. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Ploërmel Communauté - service mobilité au 02 97 22 24 90 ou aller sur le site internet www.ploermelcommunaute.bzh



CIMETIERE

RAPPEL : toutes les tombes doivent être nettoyées avant le 28 octobre 2018.



Cyberattaques : prévention et soutien aux victimes

Le site cybermalveillance.gouv.fr est un programme gouvernemental assurant un rôle de sensibilisation, de prévention et de soutien en matière de sécurité du numérique auprès de la population française. Sur ce site les particuliers, les entreprises et les administrations peuvent entrer en relation avec des prestataires de services spécialisés en sécurité numérique.



Un nouveau dispositif d'aide au paiement des factures d'énergie pour les ménages aux revenus modestes est déployé sur l'ensemble du territoire national : **le chèque énergie**.

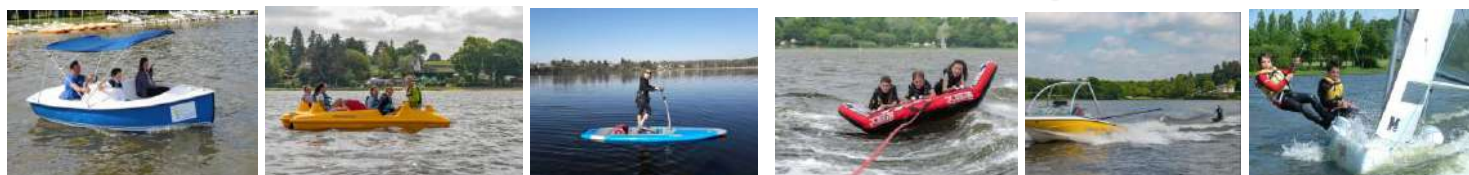
(loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte)

Renseignements : chequeenergie.gouv.fr ou 0 805 204 805 (service & appel gratuits)



Vous êtes plutôt COOL ? ...

ou plutôt SPEED ? ...



Que vous soyez cool ou speed, le **Club nautique de Ploërmel Brocéliande** saura répondre à vos attentes avec ses très nombreuses activités sur l'eau. Vous pourrez aussi apprécier la **beauté du site et de ses équipements** (Aires de jeux et de pique-nique, plage aménagée, voie verte, balade autour du lac: 13km sans difficulté, circuit des hortensias, etc...)

Sur présentation de ce ticket : Remise de 50% sur une réservation de bateau électrique*

*Valable sur le mois de SEPTEMBRE 2018 aux heures d'ouverture

De Sept. À Avril: 9H-12H et 13H30-17H du lundi au vendredi / 14H-17H le samedi après-midi



Restaurant Le Pressoir – Camping la Vallée du Ninian

Tous les vendredis soirs de septembre, sur réservation, venez dîner dans un cadre dépaysant

Service à partir de 20h00

(menu affiché à la boulangerie Cornée, NG Coiffure et Epi service)
Renseignements et réservations au 02 97 93 53 01

Organisation également de repas de groupe sur demande

ESPACES PUBLICS NUMERIQUES

Pour vous connecter à Internet, vous initier ou vous perfectionner à l'informatique, faire vos recherches d'emploi ou obtenir un renseignement, les Espaces Publics Numériques (EPN) de Ploërmel Communauté vous accueillent. Des créneaux en accès libre, des ateliers thématiques, des séances autour de la recherche d'emploi, des rendez-vous e-inclusion et des ateliers ludiques y sont organisés. Une fois inscrit, les usagers des EPN peuvent se rendre à Josselin, Ménéac, La-Trinité-Porhoët, Guilliers, Néant-sur-Yvel ou Ploërmel.



Les modalités d'inscription

L'accès aux services des EPN est libre et gratuit. Lors de la première inscription, chaque usager est invité à prendre connaissance du règlement intérieur et signer la charte d'utilisation des espaces.

Les ateliers thématiques

Les animateurs EPN proposent un programme d'ateliers. Les inscriptions aux séances sont gratuites et obligatoires. Chaque EPN propose son programme d'ateliers, sur inscription, permettant aux débutants ou confirmés

de s'initier à l'informatique, en petit groupe.

Pour obtenir les programmes, rendez-vous sur www.ploermelcommunaute.bzh/se-divertir/culture/espaces-publics-numeriques

Ou demandez-les par mail : espacesnumeriques@ploermelcommunaute.bzh

Ou rapprochez-vous de votre animateur référent :

Josselin : Morgane FILY 02 97 22 24 90 m.fily@ploermelcommunaute.bzh

Mauron : Armelle BUREAU 02 97 22 99 38 a.bureau@ploermelcommunaute.bzh

La-Trinité-Porhoët : Carole USOPE 02 97 93 99 95 c.usope@ploermelcommunaute.bzh

Ploërmel : les ateliers sont dispensés par l'association Discoboom : 02 97 74 08 21



ASSOCIATION « Ô FILS DU TEMPS »

Tous les 2 ans, l'association *Ô fils du temps* propose un quiz (**jeu sur le patrimoine taupontais**) aux écoliers des classes CM1 et CM2 de Taupont. **Les élèves de C.M 1 et CM 2 ont répondu aux 30 questions du « quiz des écoliers »**. La remise des prix en partenariat avec la médiathèque-les amis du livre et en présence de l'**adjointe au maire, chargée des affaires scolaires, Madame Marie Lerat, a eu lieu le samedi 23 juin au Foyer Rural. Un livre a été remis à chaque enfant participant.**



Au père Golven (Repas à thème, tous les les jeudis, 02 97 93 52 82)

SEPTEMBRE

06 : Moules frites
13 : Jarret de porc
20 : Paëlla
27 : Couscous

OCTOBRE

04 : Cassoulet
11 : Tripes
18 : Choucroute
25 : Lasagnes de poisson

NOVEMBRE

01 : Jarret de porc
08 : Paëlla
15 : Couscous
22 : Choucroute
29 : Tête de veau entière

Association « Les Mille Pattes »

Changement de date :

Les Foulées Taupontaises auront lieu le dimanche 23 septembre 2018

9h30 : 7 km 1 tour de circuit

10h30 : 14 km 2 tours de circuit

Nouveau : Nous proposons deux randonnées pédestres (7 et 12 km) départ à partir de 8h00
« Bon moment de détente à l'île aux Moines avant la préparation des Foulées du 23 septembre 2018 »



LA MALADIE DE LYME



La maladie de Lyme est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.

La maladie de Lyme n'est pas contagieuse. Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre.

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

La meilleure façon de se protéger lors de promenades à la campagne, en forêt, dans la nature ou dans les parcs, c'est d'éviter de se faire piquer par des tiques.

Il est donc conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau, et de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes.

Restez sur les chemins, évitez les broussailles, les fougères et les hautes herbes.



On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi.



Pensez à prendre avec vous un tire-tique (disponible en pharmacie).

Pour éviter la maladie de Lyme, il faut absolument retirer la ou les tiques le plus rapidement possible :

Plus une tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie. Les tiques peuvent rester accrochées sur la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leur piqûre ne fait pas mal.

Il faut donc vérifier soigneusement l'ensemble du corps, en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles, et les régions génitales pour trouver une ou des tiques.

N'hésitez pas à demander de l'aide à un proche pour examiner certaines parties du corps moins accessibles (dos, cheveux). Utilisez un miroir si vous êtes seul(e).

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, ect...) apparaissent dans le mois qui suit la piqûre, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.



ENVIRONNEMENT

EMPLOI DU FEU

Dans le Morbihan, l'emploi du feu est contrôlé par l'arrêté préfectoral du 10 juin 2009.

Brûlage des végétaux coupés et des végétaux sur pied

* Jusqu'au 30 septembre : il est formellement **interdit de faire du feu**

* du 1^{er} octobre au 31 octobre : Vous devez déclarer votre intention d'incinérer en mairie et vérifier l'avis favorable ou défavorable du SDIS du Morbihan (<http://www.sdis56.fr>)

* du 1^{er} novembre au 28 février : Vous pouvez incinérer vos végétaux sauf si l'avis du SDIS est défavorable



Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Pour exemple : 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que :

- 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine,
- 37 900 km pour une voiture à essence,
- 1 mois de chauffage au bois d'un pavillon,
- 3 mois de chauffage au fioul d'un pavillon.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

GABILLET Myrtille	20/05/2018
NOGUES Lina	23/05/2018
SOCACI Darius	02/06/2018
DESPRÉS Lilio	27/06/2018
CHEFDOR Evan	29/06/2018
DANILO JEANDEL-PERRET Isalyne	03/07/2018
LEVOYER Loane	23/07/2018
LEVOYER Malia	05/08/2018



MARIAGE

LANOY Béatrice et GARNIER Guy	17/02/2018
VIMARD Priscilla et HARIVEL Vincent	28/07/2018

DECES

BLANCHARDON Michel	28/05/2018
BARBES Joël	04/06/2018
COUDÉ Marie	21/06/2018
TOUZARD Joseph	06/07/2018

ANIMATIONS ET FÊTES

SEPTEMBRE

Samedi 8 : GACT et Municipalité

Forum des Associations à la salle des fêtes

Dimanche 16 : Ecole Notre Dame

Vide Grenier au foyer rural et à la salle des Fêtes + pelouse devant la mairie

Dimanche 23 :

Les Foulées Taupontaises Mille pattes à la salle des fêtes

OCTOBRE

Vendredi 19 :

Assemblée Générale GACT au foyer rural et à la salle des Fêtes

Dimanche 21 :

Repas du CCAS au foyer rural et à la salle des Fêtes

NOVEMBRE

Samedi 3 :

Moules frites de l'Aurore au foyer rural et à la salle des Fêtes

Samedi 10 : O Fils du Temps

Dimanche 11 : Commémoration de l'UNC au Monument aux Morts

Samedi 17 et dimanche 18 : Braderie de l'enfant – Comité des Fêtes à la salle des fêtes

Samedi 17 : Tartiflette Notre Dame au foyer rural

DECEMBRE

Mercredi 5 :

Cérémonie commémorative de la guerre d'Algérie, Maroc et de Tunisie. Monument aux Morts

Samedi 8 :

Téléthon au foyer rural Fest Noz



Mairie de TAUPONT
1 rue de la Mairie
56 800 TAUPONT
☎ 02 97 93 54 17

PROCHAINE PUBLICATION :
Bulletin annuel de Taupont

Ce journal est au service de toutes les associations ainsi que des Artisans et commerçants taupontais. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles et vos photos que vous souhaitez publier au plus tard **le 15 octobre 2018**

Contact :

c.miannay@taupont.com

Rédaction : Mairie Service Communication

Directeur de la publication : M. François BLONDET, Maire de Taupont